

C.G.T. - Transports - Alpes du Nord

JOURNAL du SYNDICAT GENERAL des TRANSPORTS,
des **REMONTES MECANQUES** et **SERVICES des PISTES**
- C.G.T. -

C'est nous qui créons les richesses L'entreprise appartient aussi aux salariés !

Mais, comment est-il possible d'en arriver-là ? C'est la question que nombre de salariés sont en droit de se poser ! Deux ans après l'arrivée d'une nouvelle majorité aux élections présidentielles et législatives, le patronat applaudit debout le Premier ministre le jour-même de la publication des catastrophiques chiffres du chômage. Le patronat jubile.

Au même moment, dans le pays le désespoir l'emporte sur l'espoir de pouvoir vivre mieux demain, de retrouver les chemins du progrès, du développement et de l'emploi.

Pourtant le pays tout entier a envoyé des signaux très clairs lors des élections municipales et européennes. Les records d'abstentions, la démobilisation des électeurs désabusés, les votes eux-mêmes étaient des messages envoyés pour un changement des conditions de vie et de travail.

Pendant combien de temps encore le pouvoir politique va-t-il repasser les plats au patronat et aux actionnaires déjà gavés ? Jusqu'où vont-ils aller ? Pouvons-nous accepter plus longtemps une croissance nulle, le chômage de masse, le recul des droits, le manque d'embauches dans toutes les professions ?

Comment s'en sortir ? :

Prenons nous-mêmes nos affaires en main ! Choisissons de ne pas subir mais de nous unir.

Ne laissons pas le Medef diriger le pays et gagner toujours plus à chaque changement de gouvernement.

La question de la répartition des richesses dans notre pays et du contrôle des aides publiques par les salariés et leurs représentants est posée avec force. Cet argent, c'est le nôtre !

Il faut vraiment être ringard pour dire que l'entreprise ce sont les patrons et les actionnaires ! Nous produisons. Nous créons la richesse. L'entreprise, c'est aussi nous !

Débattons entre syndiqués, militants, salariés pour ne pas baisser la tête et refuser l'inacceptable, pour nous opposer résolument à la mise en route de la machine à remonter le temps !

Le chacun pour soi n'est pas la solution, c'est l'arme des patrons.

La nôtre, c'est notre union, le syndicat pour être plus forts et gagner.

Votre adresse nous intéresse :

Chaque mois, vous recevez ce journal à domicile à votre adresse personnelle.

Rien de plus « pénible » que d'avoir **des retours de courriers avec la mention « NPAI » ou « boîte non identifiable » de la poste.** Alors, indiquez nous, à l'adresse du syndicat ci-dessous, tout changement d'adresse domiciliaire.

SOMMAIRE

P 1 - Édito et sommaire

P 2 - Bulletin d'adhésion -
Ambulanciers - Site de la
fédération

P 3 - Action, le 16 octobre

P 4 - Gouverner, c'est tenir ses
engagements.

P 5 - La vraie vie !!!

P 6 à 9 - La Sécu !

P 10 - Le FN : un désastre pour la
classe ouvrière

P 11 - Lettre à un vieux pote

P 12 - saisonniers - FIMM et FSS

**Édition financée par votre
abonnement.
Et n'oubliez pas de régler
vos cotisations**

Bulletin mensuel n°104 septembre 2014

Directeur de la publication :
Antoine FATIGA

Numéro de Commission Paritaire des
Publications et Agences de Presse :
0715 S 07424

Numéro I.S.S.N. : 1774-4644

Imprimé par nos soins

Prix : 1€

SYNDICAT GENERAL des TRANSPORTS des REMONTES MECANQUES et SERVICES des PISTES
C.G.T. - 371 Chemin de la Rotonde - 73000 CHAMBERY
tél. : 04 79 60 91 70 - Fax : 04 79 60 91 63

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT



secteur des ambulanciers privés

Le journal est de sortie sur le site de la Fédération :

<http://www.transports.cgt.fr/>



Vous trouverez aussi sur le site beaucoup d'autres informations, n'hésitez pas y aller puiser des documents.

Bonne lecture, Antoine.

le journal
www.transports.cgt.fr

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT
263, rue de Paris - case 423 - 93 514 MONTREUIL cedex
Tél: 01 55 82 77 26 / Fax 01 55 32 77 35 / transports@cgt.fr

2014 - n°47
Hors série syndicalisation

Le 16 Octobre 2014

journee d'action interprofessionnelle, Salaires, Emplois, Protection Sociale
(tract dans les syndicats prochainement)

Revendications CGT dans le Sautaire

- Revalorisation des salaires pour une reconnaissance des qualifications et des compétences :
 - Ambulanciers auxiliaires > 1900 €
 - Ambulanciers Diplômés d'Etat > 2000 €
- Suppression de la notion de travail gratuit.
- Majoration des heures de nuit, dimanches et jours fériés.
- Un véritable 13ème mois.
- L'augmentation des primes d'ancienneté.
- Reconnaissance de la pénibilité par une retraite anticipée.

- SMIC 9,53 € brut
- Taux horaire conventionnel Auxiliaire Ambulancier 9,13€ brut
Diplômé d'Etat Ambulancier 10,04 brut

Lettre ouverte aux collègues salariés Ambulanciers et Pourquoi se syndiquer à la CGT ?

RENCONTRE de la CGT avec la DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

AMBULANCIERS PRIVÉS, UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE mais pas pour TOUS !

CARTON ROUGE ?? Fausse factures 20 Millions d'euros en 2013 !

Annexe au bulletin de salaire : pourquoi faire ?

Indemnité du Congé payé, comment la calculer ?

Organisation du temps de travail... les obligations légales.

La SBCU, propositions CGT !

Bulletin d'adhésion à remplir et à nous renvoyer complété avec les précisions suivantes : pour les cheminots mettre seulement la qualification et la position, pour les remontées mécaniques la cotisation forfaitaire est de 12 euros par mois de présence dans l'entreprise, pour les autres mettre le montant du salaire mensuel. Rappel : le prix du journal est en plus de la cotisa-



Syndicat C.G.T. des Transports, des Remontées Mécaniques et Services des Pistes des Alpes du Nord
371 Chemin de la Rotonde – 73000 CHAMBERY

Bulletin d'adhésion

NOM - Prénom :

Adresse Personnelle :

Tél. Mobile : Tél. Domicile :

Adresse mail :

Lieu de travail et entreprise Tél. Travail

Qualification/position ou catégorie d'emploi :

Montant du salaire mensuel net

Joindre un R.I.B. pour le prélèvement automatique à compter du deuxième mois de cotisations dont le montant sera égal à environ 1% du salaire mensuel net

Cette fiche est à remplir et à nous renvoyer très rapidement à l'adresse ci-dessus accompagnée du règlement de 12 euros correspondant à la première cotisation forfaitaire

Action Confédérale le jeudi 16 octobre

À L'AUTOMNE, LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'ANNÉE 2015 SERA VOTÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. CE DÉBAT VOUS CONCERNE !

Chacun participe au financement de la Sécurité sociale pour permettre à tous d'avoir des droits pour bien vivre, bien se soigner, bien travailler, bien vieillir ! C'est cette solidarité qu'il faut défendre ! C'est ce qui la différencie des assurances privées et donc du chacun pour soi !

C'est aussi, grâce à ses acquis et à des droits garantis que même en pleine crise économique et sociale, elle évite à des milliers de salariés et de familles de plonger dans la misère et la pauvreté !

D'ores et déjà, des plans d'économie de plusieurs milliards d'euros sont annoncés dans la santé, à l'hôpital, pour la politique du médicament, la famille, la retraite, la gestion de la Sécurité sociale. Des milliers d'emplois sont menacés dans ces secteurs professionnels.

La CGT vous appelle à vous mobiliser pour reconquérir une Sécurité sociale de haut niveau répondant aux besoins d'aujourd'hui !

LA SÉCU A BESOIN DE VOUS !

POUR LA JOURNÉE D'ACTION LE 16 OCTOBRE, PARTOUT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS DES INITIATIVES DE MOBILISATIONS S'ORGANISENT DÈS MAINTENANT. ENSEMBLE POUR LA SANTÉ, LES RETRAITES, LA FAMILLE, LA SANTÉ AU TRAVAIL, L'HÔPITAL.

LA SÉCURITÉ SOCIALE, C'EST VITAL ! MOBILISONS-NOUS POUR LA FAIRE VIVRE !

Sur la Savoie, nous comptons sur vous et une forte mobilisation. En effet, le 16 et 17 octobre à Chambéry, se tiendra le congrès de l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne). Le thème du congrès est « la montagne, une spécificité durable ». Il serait bon de leur rappeler que dans le durable, il y a l'humain...

Au-delà de la présence massive des élus de toutes les montagnes, il y aura le jeudi 16 octobre : des ministres (Marylise Le Branchu, Le Foll, Sylvia Pinel, etc..) et le vendredi 17 octobre, le premier ministre.

Soyons nombreux à leur faire un accueil républicain et syndicaliste et surtout leur rappeler nos revendications pour les saisonniers, la montagne, la vraie vie, etc.



Discours de politique général du Premier ministre

Gouverner, c'est tenir les engagements pour lesquels on a été élu

Le Président de la République a été élu en 2012 autour de quatre engagements majeurs :

- * - inverser la courbe du chômage ;
- * - renégocier la politique européenne et notamment le pacte de stabilité ;
- * - réduire les déficits publics ;
- * - relancer la croissance.

Après deux ans et demi, le constat est sans appel et les salariés, les citoyens en paient chaque jour, les conséquences.

Aujourd'hui, le Premier ministre a affirmé que gouverner, c'était résister. Mais résister à qui ?

M. Valls vient de confirmer le cap qu'il suit depuis 5 mois et qui donne les résultats que tout le monde connaît. Davantage de chômage, moins de pouvoir d'achat, réduction des services au public dans les administrations, à l'hôpital et dans l'enseignement, il s'inscrit dans la feuille de route écrite par le Medef, qui lui a valu une ovation des patrons lors de leur université d'été. S'il est moins expressif devant la représentation nationale et les français, les mêmes objectifs demeurent. Cela passe par toujours plus d'aides publiques aux entreprises dont 80 % vont directement dans les poches des actionnaires contrairement à ce qu'il affirme. La CGT rappelle que le montant total de ces aides s'élève à 220 milliards d'euros, chaque année.

Le Premier ministre n'annonce aucune mesure sociale pour les salariés. Annoncer des baisses de cotisations sociales en guise de maintien de pouvoir d'achat est une supercherie et un nouveau coup contre la protection sociale.

Il tente, par contre, un tour de passe-passe vis-à-vis des retraités les plus modestes avec l'augmentation de 8 euros par mois du minimum vieillesse, une mesure déjà annoncée au mois d'août dernier. En atteignant 800 euros par mois, le revenu minimum vieillesse reste toujours à 177 euros en dessous du seuil de pauvreté.

Une raison de plus pour agir à l'appel des syndicats de retraités, le 30 septembre prochain.

La France a besoin d'une autre politique économique et sociale que celle mise en œuvre aujourd'hui. C'est pourquoi la CGT propose, notamment, des mesures urgentes sur la protection sociale, les salaires, les minimas sociaux, les pensions de retraite et le traitement des fonctionnaires, avec l'augmentation immédiate du Smic à 1 700 euros, une véritable politique de formation et d'apprentissage pour l'emploi dans les services publics et l'industrie, et le retour de la retraite à 60 ans.

Résister aux projets du Medef et du gouvernement, proposer des alternatives efficaces pour sortir de la crise, c'est l'ambition et l'objectif que souhaitent construire la CGT avec l'ensemble des salariés.

C'est le sens de la journée d'actions et de manifestations du 16 octobre prochain.

La vraie vie !!! La population française s'appauvrit

Selon le dernier baromètre statistique publié ce 9 septembre par l'Insee, et portant sur l'année 2012, le niveau de vie médian de la population française a encore baissé de 1 % cette année-là – le recul étant constant, année après année, depuis 2008.

Le niveau de vie médian des Français était en 2012 de 1 645 euros par mois. L'Insee note que la baisse du niveau de vie est plus accentuée pour les couches les plus pauvres – le niveau de vie des 10 % de Français les plus défavorisés a décliné de 2 % en 2012. Cette baisse s'explique d'une part par une diminution des revenus d'activité, liée à la hausse du chômage ; et, d'autre part, par une augmentation des minima sociaux inférieure à la hausse des prix.

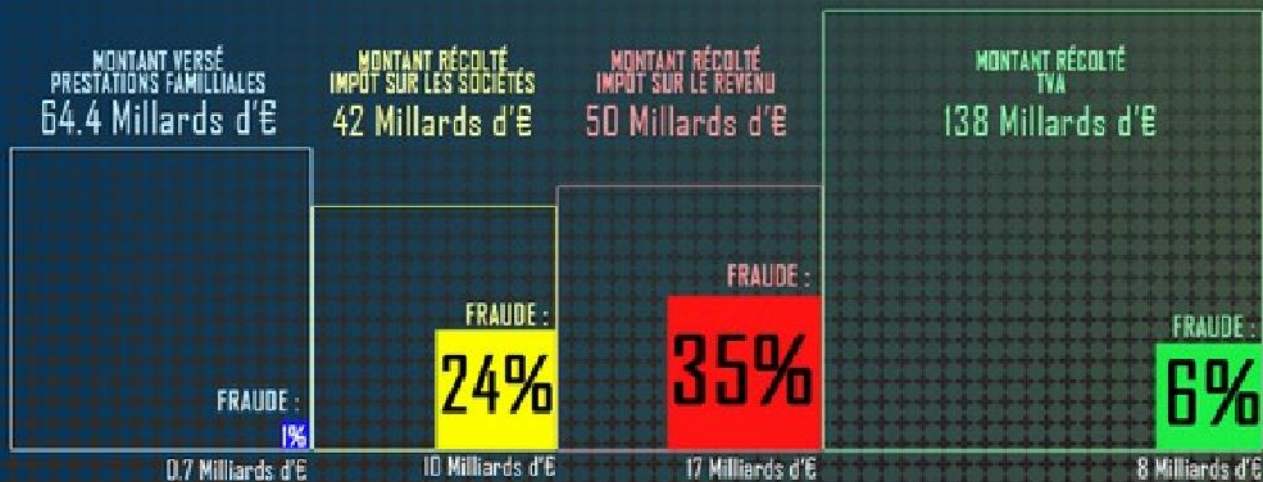
En 2012, le seuil de pauvreté était de 987 euros par mois. Mais pour beaucoup de personnes pauvres, les fins de mois sont bien plus difficiles encore : « la moitié des personnes pauvres vivent avec moins de 784 euros par mois ».

Parmi les plus frappés par la pauvreté, on trouve les chômeurs : 37,2 % d'entre eux sont en dessous des 987 euros par mois. 6,5 % des salariés sont également dans cette situation, et presque 20 % des étudiants.

Les femmes, et notamment les mères de famille qui élèvent seules leurs enfants, sont également très durement touchées par la pauvreté : la part des familles monoparentales dans la population était de 22,3 % en 2012 et, note l'Insee, « la pauvreté s'accroît fortement parmi les mères de familles monoparentales », dont le revenu d'activité moyen a baissé de 5 % en un an.

Avec la hausse continue du chômage depuis 2012, il ne fait aucun doute que la situation n'a fait que s'aggraver depuis. Et elle ne devrait pas s'arranger non plus dans un avenir proche : selon deux études publiées en cette rentrée, l'année 2015 sera extrêmement morose en termes d'augmentation des salaires – comme l'a été 2014. « Les enveloppes d'augmentation de salaires atteignent des niveaux bas que l'on n'avait plus vus depuis le début des années 2000 », note par exemple le cabinet Deloitte. Même analyse pour Hay Group, qui souligne carrément que « les budgets sont au point mort ».

ÊTES VOUS SÛR QUE CE SONT LES PAUVRES LES VOLEURS ?



Pour compléter, un rapport de la cour des comptes estime à 25 milliards d'euros la fraude aux cotisations sociales (travail non déclaré...) de la part des entreprises !!!



LA « SÉCU » C'EST DES DROITS POUR /BIEN VIVRE/ /BIEN TRAVAILLER/ /BIEN VIEILLIR/

La Sécurité sociale a été mise en place en 1945, financée par le travail, pour « faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort ».

AVEC SA CAMPAGNE DE RECONQUÊTE DE LA « SÉCU », LA CGT, PORTE UNE DYNAMIQUE DE FINANCEMENT POUR DES REGETTES SUPPLÉMENTAIRES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS MAIS AUSSI STOPPER LES SUPPRESSIONS DE POSTES DANS L'INSTITUTION « SÉCU » AFIN DE REDONNER LES MOYENS AUX SALARIÉS DE BIEN FAIRE LEUR TRAVAIL ET DE MIEUX RÉPONDRE AUX USAGERS ///

Les concepteurs de la Sécu voulaient créer un système universel, démocratique, dirigé par des représentants élus des assurés sociaux, accessible à tous et qui sécurise : chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

DEPUIS SA CRÉATION :

- Le patronat a agi pour affaiblir les droits des assurés sociaux et leur financement.
- L'État a pris en main la gestion de la Sécurité sociale. Il a supprimé l'élection des représentants des salariés et des assurés sociaux et réduit leur pouvoir.

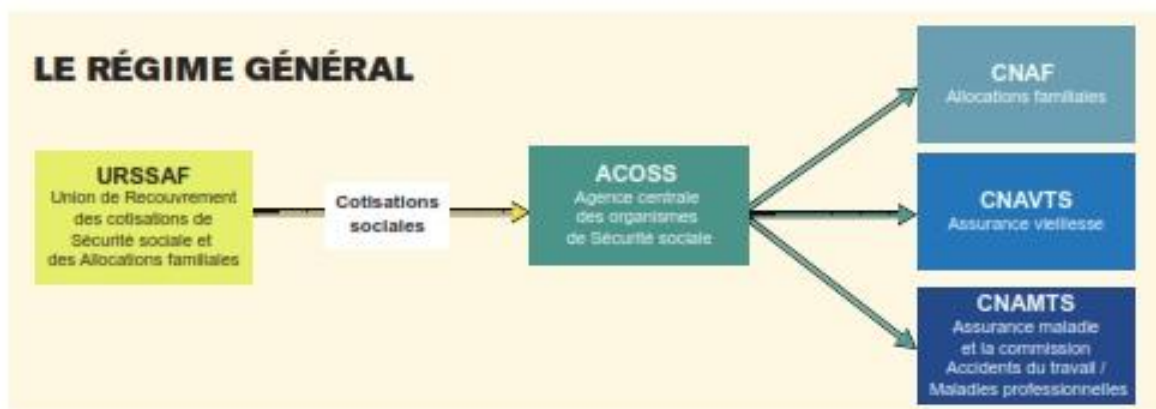
L'action revendicative a cependant permis de conserver un système solidaire et collectif : pas de sélection par l'âge, par l'état de santé ou par les revenus. C'est ce qui différencie fondamentalement la Sécurité sociale des assurances privées.

La Sécurité sociale est obligatoire et fondée sur la solidarité : par leurs cotisations les personnes

en bonne santé permettent la prise en charge des malades, les salariés en activité cotisent pour la retraite des plus âgés...

L'institution «Sécu» c'est le régime général (la CNAMTS, la CNAVTS et la CNAF) mais c'est aussi les régimes spécifiques, MSA, RSI etc. L'ACOSS reçoit les cotisations sociales prélevées par les URSSAF et les redistribue entre les différentes caisses. Les caisses nationales sont administrées par des conseils composés des organisations syndicales de salariés, des organisations patronales, d'associations et de personnalités qualifiées nommées par le Gouvernement ou désignées par des organismes divers. Cet ensemble est décliné en caisses départementales ou régionales (CPAM, CARSAT, etc.).

Mais plus largement, la Sécurité sociale, c'est l'ensemble des régimes de base des salariés et des non-salariés : artisans, agriculteurs, commerçants, les agents de l'Etat et des collectivités locales...



EXPOSÉ DES MOTIFS DE L'ORDONNANCE DU 4 OCTOBRE 1945 (EXTRAIT)

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain [...] »

EN MATIÈRE DE SANTÉ ///

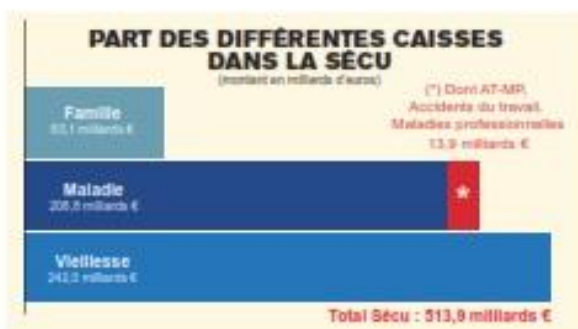
La CGT préconise, de la naissance aux âges les plus avancées de la vie, de développer une politique de prévention, fondée sur l'éducation, la prévention des risques et le soutien dans les moments de ruptures qui peuvent intervenir dans les parcours de vie (perte d'emploi, hospitalisation, veuvage...).

LA CGT DEMANDE :

- De développer une politique globale de santé pour combattre toutes les inégalités et permettre d'agir sur les conséquences de la perte d'emploi et de la précarité avec la création d'un grand pôle public de santé.
- De donner des droits pour les salariés et leurs représentants qui leur permettent de développer leur capacité d'agir, de prévenir et supprimer les risques.
- De promouvoir la recherche et la formation des professionnels de santé à la prévention des risques du travail et environnemental.

- De mieux coordonner les différents acteurs du système de soins et de santé, et de donner, à l'hôpital public comme à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) les moyens de remplir leurs missions.
- De prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap en repensant leurs besoins (habitat, allocations, etc.).
- De créer un véritable service public pour l'autonomie. Incluant les aidants.
- D'améliorer les remboursements en priorité dans les domaines où la prise en charge est insuffisante comme la lunetterie, le dentaire, l'audition.

NON ! LA SÉCURITÉ SOCIALE NE SE RÉSUME PAS À L'ASSURANCE MALADIE.



/// EN MATIÈRE DE RETRAITE

Dès l'origine, la retraite a constitué un élément important de la Sécurité sociale qui assure 2/3 de la pension totale pour environ 9 millions de retraités, permettant à un grand nombre d'avoir un mode de vie à l'égal des salariés. Mais après 1982, date de la retraite à 60 ans (à taux plein) concluant une période de progrès depuis la libération, la dynamique s'est inversée.

Depuis 1993, une succession de réformes a durci les conditions d'accès à une retraite complète, par l'allongement de la durée de cotisations et par des modifications du mode de calcul des pensions. Celle de 2010, a reculé l'âge de la retraite à taux plein à 62 ans.

NON ! LES PERSONNELS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE NE SONT PAS FONCTIONNAIRES.

LA CGT DEMANDE :

- De revenir sur la durée de cotisations qui est aujourd'hui plus longue que la durée d'activité moyenne.
- La reconnaissance des années d'études et la validation des périodes de précarité contrainte au même titre que celles travaillées.
- Une véritable reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés (avant 60 ans) avec une pension complète.
- L'amélioration des dispositions qui permettent de corriger les écarts de pensions entre les femmes et les hommes.

Ces avancées auraient de toute évidence des effets positifs « par contagion » sur la retraite de la fonction publique et sur les autres régimes.

**LA SOCIÉTÉ CHANGE
NOTRE SYSTÈME DOIT ÊTRE AMÉLIORÉ**

Les valeurs de la Sécurité sociale sont justes. Il faut les défendre pour pouvoir améliorer le niveau de protection et pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. L'évolution du travail, de la création de richesses, des luttes sociales, la recherche, les sciences et techniques ont permis d'améliorer la qualité de vie. Elles ont eu des conséquences posi-

tives sur la santé et l'allongement de la durée de vie. Cette dernière s'est traduite par une augmentation continue du nombre de retraités atteignant des âges avancés. Il en résulte des besoins d'accompagnement des personnes en état de fragilité, voire de handicaps. L'exploitation du travail a aussi produit du chômage, des travailleurs pauvres,

l'exposition à des risques professionnels nouveaux et une forte précarité pour les plus jeunes. La prise en charge des besoins nouveaux qui découlent de ces évolutions est faible. Aujourd'hui, il y a ceux qui ont les moyens de les financer, et ceux qui ne les ont pas. Les inégalités progressent et remettent en cause l'équi-

PACTE DE RESPONSABILITÉ : LES MESURES D'ÉCONOMIES AFFAIBLISSENT NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE

10 milliards d'économie sont annoncés pour l'assurance maladie

La ministre des Affaires sociales met en avant sa stratégie nationale de santé pour déclarer que ces économies se feront sans dégrader la qualité des soins. **Difficile à croire!**

Par ailleurs on peut redouter les **3 milliards d'économie annoncés pour les seuls hôpitaux d'ici 2017**, alors qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà en très grande difficulté financière. Auquel s'ajoutent les **5 milliards d'économie sur les industries de santé**.

11 milliards d'économie concernent les mesures des autres branches (vieillesse, famille, recouvrement).

Les pensions ne sont plus revalorisées; le pouvoir d'achat des retraités se dégrade.

Pas ou peu de financement sont prévus pour assurer le départ en retraite anticipée des salariés ayant exercé des métiers pénibles; aucune cotisation ne sera recouvrée en 2015, 0,1% en 2016.

1,5 milliard d'économie sur les prestations «famille» sont inscrites dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2014.

Il faut également prendre en compte les «économies de gestion» des quatre caisses pour **1,2 milliard qui représentent plus de 5000 suppressions d'emplois**. Conséquences pour les assurés sociaux :

délais de traitements des dossiers rallongés, difficultés à traiter les réclamations, liquidations des retraites retardées, diminution de l'efficacité du recouvrement des cotisations, affaiblissement de la prévention au travail... l'ensemble du service public de la Sécurité sociale est remis en cause.

Ce pacte affecte également les recettes de la Sécurité sociale puisqu'il comporte une nouvelle diminution des cotisations sociales. Les cotisations sociales ne sont pas des «charges», mais une partie du salaire des salariés, mutualisée et versée pour la retraite, pour l'aide aux familles ou en cas de maladie.

EN MATIÈRE DE POLITIQUE FAMILIALE ///

Pour la CGT, les prestations familiales doivent demeurer, au cœur de la compensation de l'éducation des enfants, de l'amélioration des conditions de vie des parents salariés, et plus généralement de l'ensemble de la population. Elles ont été facteurs d'une élévation des richesses produites en répondant au besoin d'éduquer et de former des générations pour assurer la croissance du pays. Les entreprises bénéficient donc de la politique familiale. C'est pourquoi la CGT refuse toute remise en cause des cotisations famille et revendique que le financement de la politique familiale soit exclusivement financé par les employeurs à partir des richesses créées par le travail.

LA CGT DEMANDE :

- L'universalité des allocations familiales qui garantit pour partie le maintien de niveau de vie entre ménages sans enfant et ménages ayant des enfants.

- Des allocations familiales dès le premier enfant sans condition de ressources.
- La revalorisation des prestations familiales.
- L'indexation des prestations familiales et des plafonds de ressources ouvrant droit à certaines prestations sur la base de l'évolution du salaire moyen.
- La création d'un service public de la petite enfance permettant un accueil diversifié avec des personnels qualifiés.
- De donner des droits sociaux aux jeunes pour garantir leur autonomie et leur protection.

NON ! LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE N'EST PAS GÉRÉ DIRECTEMENT PAR L'ÉTAT MAIS SA TUTELLE EST DE PLUS EN PLUS FORTE.

libre du système : l'accès aux soins devient difficile pour certains, inaccessible pour d'autres car on est de moins en moins bien remboursé, les complémentaires de santé qui sont hors Sécu (mutuelles, assurances) coûtent de plus en plus chers, de nouveaux prélèvements ont été effectués sur les retraites, les prestations familiales ne sont pas ré-

évaluées à leur juste valeur, l'accompagnement des personnes âgées peu pris en charge...

Pour la CGT, les besoins nouveaux doivent trouver tout naturellement leur place dans notre système solidaire qui doit donc s'améliorer. Pour cela, il faut réformer son financement dans le cadre de la solidarité et s'engager

résolument dans une politique de prévention des risques, d'éducation et de promotion du travail et de la santé.

La CGT propose également de compléter le système actuel par la mise en place d'une **Sécurité Sociale Professionnelle** permettant le maintien et le transfert des droits des salariés en cas de perte de leur emploi.

LA CGT PROPOSE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ///

La CGT propose d'agir sur l'ensemble des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, CSG, impôt) pour construire une dynamique vertueuse sur le travail. L'objectif est de valoriser le travail : combattre la dégradation de la qualité du travail, supprimer le travail illégal, favoriser l'emploi et réduire le chômage, développer la prévention, le salaire, l'égalité professionnelle, la formation plutôt que les dividendes ou la spéculation. **Pourquoi la CGT défend un financement de la Sécurité sociale par la cotisation sociale et non par l'impôt ?**

Parce que la cotisation sociale est entièrement affectée au financement de la Sécurité sociale. C'est ce qui la différencie fondamentalement de l'impôt. En effet, l'affectation de l'impôt est décidée chaque année par le Parlement qui pourrait réduire la part à affecter à la Sécurité sociale.

Mais aussi parce qu'elle est la part socialisée de notre salaire.

La CGT demande l'arrêt des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs.

Depuis les années 1990, les gouvernements successifs ont accordé des exonérations pour baisser le coût du travail et permettre de créer des emplois. On voit aujourd'hui le résultat : ces exonérations n'ont eu aucun effet positif sur l'emploi mais ont eu, par contre, des effets négatifs pour les salariés et pour la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale est perdante parce que si l'État s'est substitué aux employeurs pour compenser le manque à gagner des exonérations, il faut savoir qu'une partie des exonérations demeure non compensée (2,9 milliards d'euros, soit environ 10% - source ACOSS - stat. 2013). **C'est donc moins de ressources pour nos remboursements.**

Les salariés sont doublement perdants parce que la cotisation que l'employeur ne paie plus représentait une part

de notre salaire. Une partie importante de ces exonérations est

compensée par l'impôt des ménages, c'est finalement les salariés qui, par leurs impôts, paient l'addition. C'est pourquoi la CGT demande la suppression des exonérations de cotisations accordées aux employeurs.

Elle demande par ailleurs que toutes les formes de rémunérations du travail qui en sont actuellement exemptées (épargne salariale, intéressement, stock option, etc.), soient soumises à cotisation ce qui dissuaderait les entreprises d'avoir recours à ces revenus aléatoires et discriminatoires.

La CGT propose de moduler la cotisation dite « employeur » pour favoriser l'emploi et l'investissement. La cotisation dite « employeur » pourrait varier en fonction d'une part, du rapport entre les salaires versés par l'entreprise et les richesses créées par celle-ci et d'autre part, en fonction de la politique, d'emploi et de salaires, pratiquée par l'employeur.

La CGT propose une contribution sur les revenus financiers des entreprises, à hauteur de la cotisation salariale.

C'est une mesure de justice qui permettrait de mettre une partie des profits à contribution.

UNE RÉFORME FISCALE ARTICULÉE À CELLE DU FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La CGT est opposée à une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu. Fusionner les budgets de l'État et de la Sécurité sociale signifierait la fin de l'autonomie de gestion de la Sécurité sociale et de la garantie de ses finances.

En revanche, la CGT revendique, parallèlement à celle de la cotisation, une réforme de la fiscalité. L'une et l'autre doivent favoriser le travail. Cette réforme doit instaurer une plus grande progressivité de l'impôt, clé de voute du système fiscal, une modulation du taux d'imposition selon le comportement des entreprises, comme pour les cotisations et une diminution de la TVA.

« COÛT DU TRAVAIL » OU COÛT DU CAPITAL ?

QU'EST-CE QUI PÉNALISE L'EMPLOI ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

Assis sur le travail salarié, le financement est principalement assuré par les cotisations sociales :

- une part « salariale » et la CSG prélevées directement sur nos salaires ;
- une part dite « patronale » de plus en plus réduite. **Cette cotisation mal nommée « cotisation employeur » est en réalité une part de notre salaire.** C'est cette part que l'employeur veut récupérer en ne la versant plus à la Sécurité sociale. Pour y parvenir il déclare que cela augmente le « coût du travail » et nuit à la compétitivité des entreprises et donc à l'emploi.

Mais le travail peut-il être un coût alors qu'en travaillant nous produisons des richesses ?

Ne serait-ce pas plutôt la part des richesses prélevées sur le travail, pour la reverser sous forme de dividendes aux actionnaires, qui représente un coût ? Ces dividendes n'ont cessé de progresser et sont parmi les plus élevés de l'Union européenne. (En 30 ans, la masse salariale a augmenté de 3,6% alors que les dividendes aux actionnaires ont eux augmenté de 20%). Ces dividendes sont versés au détriment des salaires et donc de notre capacité à financer la Sécurité sociale. Mais ils le sont aussi au détriment des investissements dont auraient besoin les entreprises. Car la France souffre d'un déficit d'investissements notamment dans la recherche et l'enseignement supérieur, qui freine le développement économique.

Avec ce discours sur le coût du travail, le patronat veut masquer que l'entreprise n'a plus pour seul but de produire des biens et des marchandises utiles à la population mais d'augmenter le bénéfice des actionnaires.

La vérité est que la Sécurité sociale souffre de cette réalité et manque de ressources.

Car ce ne sont pas les dépenses qui dérapent. Celles du régime général augmentent de moins de 3% par an, alors que les besoins nouveaux (autonomie des personnes âgées) ou non satisfaits (les soins dentaires, les lunettes, les appareils auditifs, etc.), nécessiteraient, au contraire, qu'elles augmentent.



Communiqué CGT

Le n°34 du journal d'information de la région Rhône-Alpes édité en cet automne 2014 se consacre aux enjeux du transport au sein de notre région.

Les pages 36 et 37 de ce numéro sont réservées aux expressions des différents groupes politiques composant l'Assemblée Régionale.

Le Front National a décidé d'utiliser son expression à une attaque en règle contre les transports collectifs, contre les cheminotes et cheminots et contre la CGT.

Au-delà des propos insultants, des contrevérités flagrantes habituelles dans les propos de l'extrême droite, la CGT Rhône-Alpes invite les organisations, les militantes et militants, les syndicats CGT à renforcer leur activité pour dénoncer les objectifs fondamentaux du Front National.

Non le parti de Marine LE PEN n'est pas un parti respectant les valeurs de la République, la démocratie et notamment le droit de grève, le rôle et la place des organisations syndicales dans notre pays dans les territoires, dans les branches professionnelles et les entreprises.

Le Front National entend se développer, renforcer son audience, son rayonnement en multipliant les oppositions entre les citoyens, entre les territoires.

Notre syndicalisme à l'opposé entend poursuivre et amplifier son action pour le développement équilibré des territoires, le droit à l'emploi, au logement, aux revenus décents pour toutes et tous.

La CGT Rhône-Alpes engagera au cours des prochains mois une activité significative dans le cadre de la future convention région / SNCF pour assurer un service public ferroviaire au service de l'ensemble des citoyens et territoires rhônalpins, ce qui suppose des moyens supplémentaires pour les infrastructures, des moyens et des emplois plus conséquents pour assurer un service public de qualité.

FN FRONT NATIONAL

SNCF : annonce d'un désastre

Au Conseil régional Rhône-Alpes, l'exécutif de gauche et l'UMP sont d'accord : il faut obliger les Rhônalpins à utiliser les transports collectifs (bus, trains). Alors que les automobilistes sont taxés et harcelés (suppression de voiries, de parkings, etc.), les transports collectifs, eux, sont largement subventionnés; même avec les impôts de ceux qui ne les utilisent pas. Savez-vous que les deux tiers du prix du billet de train sont payés par vos impôts? Ainsi, plus il y a de voyageurs, plus le contribuable doit mettre la main à la poche. Les transports collectifs sont donc très déficitaires, contrairement aux déplacements en voiture à la charge exclusive des automobilistes. Un tel collectivisme est évidemment voué à l'échec. Lors des grèves (octobre 2012, juin et décembre 2013, juin 2014), toute la société a été prise en otage. Initiées par des syndicats minoritaires, SUD et la CGT, ces grèves ne mobilisent cependant que peu de grévistes (dernièrement 17,5 %). Sachez encore que la CGT est subventionnée par le Conseil régional et donc par vos impôts!

Ces syndicats prétendaient protester cette fois contre la libéralisation du transport ferroviaire et la casse du service public, exigée par Bruxelles. Pourtant, la CGT avait fait campagne, avec le MEDEF (!), pour le OUI à la Constitution européenne en 2005. De quel droit la CGT peut-elle se plaindre aujourd'hui des conséquences de son vote ultralibéral d'hier?

Hélas, l'ouverture à la concurrence internationale en 2019 s'annonce désastreuse pour le système ferroviaire français puisqu'il vit déjà à crédit et approche les 45 milliards d'euros de dettes. Il faut donc réinstaurer, contre l'avis de Bruxelles, la SNCF comme seul service public ferroviaire en France et mettre à plat le régime des privilèges : retraite à 56 ans (contre 62 dans le privé), billets gratuits pour les cheminots et toutes leurs familles plus certains fonctionnaires (1,1 million de personnes), etc.

Mais ce gouvernement de gauche, déjà très contesté, en aura-t-il le courage? ■
> www.fnra.fr

Lyon, le 10.09.2014

Lettre ouverte à un vieux pote

Je n'ai pas vraiment arrêté d'y penser depuis le jour où tu m'as dit ça. Je t'avais d'ailleurs dit que je n'en resterais pas là, que je n'acceptais pas ton virage politique. Après toutes les années d'action et d'engagement, te voir tout balancer par-dessus les moulins pour des chimeres populistes, ça me fait mal. Tu vois mon vieux Fernand, je me sens obligé de changer ton prénom ici pour ne pas qu'on te reconnaisse, tellement j'ai honte. Je ne sais pas si c'est pour toi que j'ai honte, ou pour moi qui n'ai pas su te convaincre de l'impasse dans laquelle tu t'embringues, mais j'ai honte. Mais je sais bien que toi, en tout cas, tu sais à qui je parle en lisant ces lignes.

Bon, j'essaie d'y voir clair : alors comme ça toi non plus tu n'aimes pas Hollande. OK. L'autre nain non plus tu ne l'aimais pas. Bon, ça nous fait toujours un point commun. On a donc essayé la droite et le centre-droit, ça ne marche pas, bien. Mais ça on le savait déjà, Fernand, y a pas de scoop. C'est après que je ne comprends pas : pourquoi l'extrême-droite ? Il y a quand même une extrême gauche aussi, non ? Si c'est pour changer, autant la VIe république que le prochain dictateur, non ? Enfin franchement Fernand, tu te vois militer au sein d'un groupe fasciste ? Oups, ça y est je l'ai fait, j'ai dit un gros mot. Je vais finir en taule, moi, si je fais pas plus gaffe. Marrant ça d'ailleurs, tu trouves pas Fernand ? Toute notre vie, on s'est fait traiter de communards, de gauchistes, de staliniens, enfin je t'apprends rien. Tu as déjà vu un communiste porter plainte pour injure parce qu'on l'avait traité de communiste ? Eh ben les fascistes, eux, le font quand on les traite de fachos. Pourquoi ? Parce que ce sont des fascistes, simplement. Pour moi, la liberté d'expression c'est la liberté tout court. Il faut appeler un faf un faf.

Un autre truc, au fait. Donc tu vas voter brun, "comme tout le monde", donc la voilà élue, ta nouvelle star.

Après, on fait comment ? Donc, Philippot en premier ministre, ça commence fort. Ensuite, qui au gouvernement ? Hébrard, le maire du Pontet (Vaucluse), celui qui s'était augmenté de 44% pour inaugurer son nouveau mandat ? Celui-là, il faut le mettre à Bercy, visiblement les questions financières il est fait pour ça. Steeve Briois, le gendre idéal qui fait tourner les têtes des mamies à Hénin-Beaumont ? Engelmann, celui qui repeint les statues en bleu à Hayange ? On pourrait le mettre à la Culture... Bon, il y a bien Collard, lui il ferait mal. À L'Intérieur ? À la Justice ? Peut-être pourront-ils aussi ressortir le daron du formol, il pourrait être pas mal aux Anciens Combattants... N'oublions pas Marion Maréchal puisqu'on est en famille. Elle, je vois pas vraiment quoi en faire, mais il faudra bien des troupes. Bon, il commence à avoir de la gueule ton nouveau gouvernement ! Si j'avais le cœur à la rigolade, je me souviendrais de ce dessin de presse trouvé je ne sais plus où, une brève de comptoir, le gars disait à son copain : "Sarko nous a fait regretter Chirac, Hollande nous a fait regretter Sarko, tu imagines la gueule de celui qui nous fera regretter Hollande ?" Et l'autre répondait : "Arrête, j'ai déjà pas le moral aujourd'hui". Ben on y vient tout doucement, tu vois.

Bon, ça y est, on a donc un gouvernement. Ils commencent par quoi ? Poursuivre les banquiers et les évadés fiscaux pour leur faire rendre gorge toutes affaires cessantes ? Détruire le système ultralibéral (au niveau mondial évidemment, sinon ça ne marche pas), pour le remplacer par... par quoi au fait ? Le national-socialisme ? (à propos, tu savais d'où vient le mot "nazi" ?)

Un petit rappel historique puisqu'on y est : je n'oublie pas que Hitler est arrivé au pouvoir par les voies démocratiques. Une semaine plus tard, la presse de gauche n'existait plus en Allemagne et les syndicalistes étaient tous en taule, enfin ceux qui n'avaient pas encore été assassinés. La nuit des longs cou-

teaux eut lieu dans les dix-huit mois, et cinq ans plus tard la guerre commençait. À la sortie de la guerre, les banquiers couraient toujours, et plus riches qu'avant... Allez, c'est le bon moment pour la petite citation littéraire du jour, aujourd'hui c'est Gandhi : "Un peuple qui oublie son histoire se condamne à la revivre." Je sais, c'est l'histoire de l'Allemagne que je suis en train de te raconter, mais je me souviens aussi qu'elle a légèrement débordé sur celle de la France au début des années 40.

Voilà. Je me souviens de cette douce soirée de printemps, j'étais en ville, il était tard, je fumais tranquillement ma clope sous un réverbère au coin de la rue de la République et de la rue Gambetta. Et c'est là que j'ai pensé que j'étais bien content de ne pas me trouver au coin de la rue de la Dictature et de la rue Goebbels. Et je me disais que, puisque la société ne se répare pas toute seule, il me faut donc continuer de militer. Eh bien c'est pour ça que je militerai : pour que la rue de la République reste de la République. Et c'est de Hugo et de Zola que je continuerai à me réclamer, et pas de Maurras ou Faurisson. Parce que ce n'est ni pour moi ni pour toi que je milite. C'est pour mes enfants. Les tiens aussi, d'ailleurs. Parce que je n'ai qu'un objectif sur cette terre : l'état dans lequel se trouvera le monde que nous laisserons à nos gamins. Et le moins que je puisse dire est que je n'attends pas des fascistes qu'ils nous fassent un monde meilleur.

Laisse-moi paraphraser Churchill pour conclure. À ceux qui s'apprêtent à franchir la ligne, je dis : vous voulez éviter la crise au prix du déshonneur. Vous aurez le déshonneur, et vous aurez la crise. (Et en bonus, vous aurez la guerre.)

Allez, à plus mon Fernand. On reparle de tout ça quand on se verra, à la prochaine manif je suppose.

Merci à Patrick Sourd de cette excellente contribution.

**LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES MÉTIERS
DE MONTAGNE FÊTERA SES 20 ANS !
DU 20 AU 23 NOVEMBRE 2014 à Chambéry**



Le jeudi matin : carrefour C.G.T. Pour un pôle montagne au service de l'emploi : Développer l'emploi en toute cohérence avec les spécificités et les atouts de la Savoie : tourisme, industries, services, services publics, BTP, agriculture, forêts, énergie... avec la sécurité du logement. Le développement humain durable, les filières industrielles, la pluriactivité et un nouveau statut du travail salarié et le logement social.

Pendant toute la durée du Festival, il y aura un stand C.G.T., nous cherchons des volontaires pour le tenir.

Pour vous inscrire : les [inscriptions](#) aux différents rendez-vous proposés lors du festival sont d'ores et déjà ouvertes sur le site www.metiersmontagne.org.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter Pascal Charnaux : 06 66 70 24 03

Nous comptons sur vous et à très bientôt sur le festival !

A l'appel du 3e Forum Social des Saisonniers : «Travailler en intermittence, avoir des droits en permanence »

Le Forum Social des Saisonniers, c'est la parole donnée aux saisonniers dans le cadre d'un rassemblement annuel de tous ceux qui agissent pour faire reculer leur précarité.



Du 21 au 23 novembre 2014 Au Festival International des Métiers de la Montagne, à Chambéry (73).

Le programme prévisionnel : **Vendredi 21 Novembre 2014**

Matin : Participation au débat des jeunes du FIMM

14 h 30 – 16 h 30 : Débat : « Travailler en intermittence, avoir des droits en permanence »

Introduction par des saynètes de théâtre social, jouées par des saisonniers. La parole est donnée aux saisonniers.

18 h 00 – 19 h 00 : Théâtre Charles Dullin de Chambéry

La troupe des Z'en Trop présente la pièce "Comment ils ont inventé le chômage".

Le Samedi 22 Novembre 2014

9 h 00 – 10 h 30 : Pas d'intermittence des ressources et des droits Carrefours thématiques
Ils viennent des quatre coins de France pour assurer la richesse de nos montagnes, de nos campagnes et de nos littoraux. Leur garantir le logement, les transports, l'accès aux prêts bancaires, la sécurisation des parcours, des ressources permanentes..., n'est-ce pas la responsabilité des employeurs et des collectivités ? En présence des élus et des organisations syndicales

10 h 45 – 11 h 45 : Plénière : "Passer des discours aux actes"

Anicet Lepors en 1999, Alain Simon en 2003, François Vannson en 2011, François Nogué en 2013..., de nombreux rapports remis aux gouvernements successifs ont fait des recommandations pour améliorer la situation sociale et professionnelle des saisonniers. Dans l'ensemble, celles-ci ne sont pas appliquées. Pourquoi ?

12 h 00 : Restitution des travaux du Forum Social des Saisonniers avec la presse

14 h 30 – 16 h 30 : Dans le Village de l'emploi : Mise en scène d'une expérience de groupe d'expression et de concertation des saisonniers. Etre reconnu, écouté, pouvoir participer aux décisions liées à notre travail... Utopie ou nécessité ?